

---

État des pièces d'habillement fabriquées dans les ateliers du district de Colmar (Haut-Rhin) pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des pièces d'habillement fabriquées dans les ateliers du district de Colmar (Haut-Rhin) pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 602;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29865\\_t1\\_0602\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29865_t1_0602_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

digne de l'être. Depuis le mois de juillet 1790, il garde et défend gratuitement les bords de ce fleuve qui sert de barrière contre nos féroces ennemis; il n'en a pas moins fourni de nombreux défenseurs aux armées; nos femmes rivalisent avec leurs époux, leurs frères et leurs enfants s'occupent sans relâche au soulagement de ceux qui cimentent de leur sang les fondations de la République; les travaux du salpêtre se continuent avec succès, les contributions se payent avec joie et nos citoyens ont partagé avec nos frères d'armes jusqu'au dernier morceau de leur pain. Les biens ci-devant ecclésiastiques sont presque tous vendus et la vente de ceux des émigrés s'avance, leur produit excède de beaucoup les évaluations, quoique fort hautes, et chaque coup de canon lâché de l'autre côté du Rhin opère de nouvelles mises. Nous ne vous entretenons pas de nos dons patriotiques, puisque les sacrifices que nous faisons sur l'autel de la patrie sont pour nous autant de jouissances que nous nous procurons. Nous vous observons cependant, Législateurs, qu'il a été fabriqué dans les ateliers du seul district de Colmar dans l'espace de quelques mois pour l'habillement des volontaires: 2,084

habits, 2,620 vestes, 3,444 culottes, 3,263 guêtres, 598 chemises, 686 bas et 12,412 paires de souliers.

A notre retour, Pères de la patrie, nous dirons à nos combattants que nous l'avons vue cette Convention qui n'est plus que Montagne d'où jaillit et le bonheur des Français et la foudre qui renverse les ennemis de la liberté. Nous leur dirons que nous les avons vus, ces sages imperturbables, au milieu de tous les orages qui, d'une main, ont enchaîné les vices aristocrates et de l'autre ont mis à l'ordre du jour les vertus populaires. Nous leur dirons que le Sénat qui préside aux destinées de la France a rejeté de son sein l'immoralité et la corruption et que nos législateurs ne rivalisent entre eux que de vertus.

Nous vous conjurons donc, au nom de nos frères, de rester à votre poste, d'assurer aux Français la liberté avec l'ordre, le gouvernement avec les mœurs, le bonheur avec la vertu, et nos ennemis entendront prononcer leur arrêt de mort dans le cri universel immortel de Vive la Montagne, Vive la Convention, Vive la République! (1).

F. LUCÉ, HAUSSMANN, J. ULRIC.

[Pièces d'habillement fabriquées dans les ateliers du district]

creative commons  
BY: Persée

Habits	Vestes	Culottes	Guêtres noires	Guêtres blanches	Chemises	Chap <sup>z</sup>	Bas	Souliers	Sacs de peau	Caisse	Drap	Sabots
684	1,315	1,415	959	200	598	116	539	8,992	650	54	2	1,347
								500				500
								342				
1,330	1,122	1,277	954	350		9	147	982	328		4	1,063
70	183	752	800					1,596				
<u>2,084</u>	<u>2,620</u>	<u>3,444</u>	<u>2,713</u>	<u>550</u>	<u>598</u>	<u>125</u>	<u>686</u>	<u>12,412</u>	<u>978</u>	<u>54</u>	<u>6</u>	<u>2,910</u>

UN MEMBRE fait l'énumération des services rendus à la République par les citoyens du Haut-Rhin, plus empressés d'agir que de parler, et qui dans le commencement de la Révolution ont presque tous servi à leurs frais (1).

LE PRESIDENT répond :

Vous avez terrassé le fanatisme sacerdotal pour y substituer les idées simples et touchantes de l'Être suprême. Des prêtres orgueilleux, des moines voués à la pauvreté possédaient des richesses immenses dans une des plus belles contrées de la République; leurs biens sont devenus le patrimoine des défenseurs de la patrie, de tous ceux qui ont des droits à la reconnaissance et aux secours de la nation. Ainsi la justice des représentants du peuple a rendu à l'humanité, à la chose publique, ce que l'imposture et la superstition lui avaient dérobé pendant une longue suite de siècles.

Vous avez rendu de grands services à la chose publique; continuez à maintenir l'esprit public à la hauteur où vous l'avez élevé. Faites respecter les principes et les mœurs;

restez constamment unis à la représentation nationale, car elle a fait son devoir; chaque jour elle donne des preuves les plus éclatantes de la justice qui la dirige. Qui osera maintenant résister à sa voix, lorsque, par sa conduite, elle présente le tableau des vertus qu'elle recommande? des traîtres, des hommes corrompus, ennemis de tout ce qu'il y a de plus respecté sur la terre; mais ils seront frappés de mort, et l'égalité triomphera. Vos sentiments énergiques nous font connaître en vous d'intrépides défenseurs de la liberté. Entrez donc dans son sanctuaire asseyez vous avec les amis les plus sincères des droits du peuple, ils vous voient avec satisfaction parmi eux (2).

La députation est admise à la séance, au milieu des applaudissemens.

La mention honorable et l'insertion, en entier, de l'adresse et de la réponse au bulletin, sont décrétées (3).

(1) *Audit. nat.*, n° 570, p. 3.

(1) C 298. pl. 1043, p. 10, 11, 12.

(2) B<sup>1</sup>, 26 germ. (suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXV, 241.